



29
MARS
02
AVRIL
2021

SEMAINE DE L'EMPLOI MARITIME



AVANT-PROPOS

Les activités économiques en lien avec le secteur maritime et fluvial sont en plein essor et les besoins en emploi et compétences progressent fortement. L'économie maritime mondiale pourrait représenter 3 000 milliards de dollars et 40 millions d'emplois d'ici 2030, selon un rapport de l'OCDE¹.

Avec le deuxième plus grand domaine maritime au monde (plus de 10 millions de kilomètres carrés), la France dispose d'un **potentiel de développement économique majeur**.

La dynamique de création d'emplois du secteur doit se confirmer dans les prochaines années en raison des **évolutions technologiques** et des **innovations** concernant les produits et services maritimes, leviers de croissance significatifs et opportunités majeures pour les entreprises de la filière.

Ainsi, parmi les **900 métiers** que compte le secteur maritime et fluvial, les métiers dits « traditionnels » effectués sur mer et sur terre côtoient aujourd'hui de nouveaux emplois liés au numérique et au développement d'entreprises innovantes.

Dans ce contexte, les **besoins en recrutement** sont nombreux et Pôle emploi est pleinement mobilisé auprès des entreprises comme des demandeurs d'emploi. Il est en effet essentiel de **mieux faire connaître ces métiers**, tout comme il est primordial d'**accompagner l'apprentissage des compétences nécessaires pour satisfaire les besoins**.

Au cœur de cette mobilisation au service de l'emploi maritime, il y a la **Semaine de l'Emploi Maritime, inscrite par le Premier ministre lors du Comité inter-ministériel de la mer (CIMER) du 15 novembre 2018 parmi les actions maritimes de l'État**.

Elle est soutenue, à ce titre, par le Ministère de la Mer, par le Secrétariat général de la Mer et l'ensemble des entreprises regroupées au sein du Cluster Maritime Français.

Cet événement est l'occasion de donner un coup de projecteur sur les métiers de la mer, de faciliter l'orientation vers les formations qui y mènent et de favoriser la rencontre entre les entreprises et les candidats.

La 5^{ème} édition de la Semaine de l'Emploi Maritime, qui se déroule **du 29 mars au 2 avril 2021, est organisée par Pôle emploi, ses partenaires et les entreprises du secteur, dans l'ensemble des régions et collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer.**

¹ « L'économie de la mer en 2030 », OCDE, mai 2017



ÉTAT DES LIEUX DE L'EMPLOI ET DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR MARITIME

Un contexte favorable, de réelles perspectives de développement

L'évaluation économique du poids du secteur maritime est complexe. Une étude réalisée par le Boston Consulting Group (BCG) pour la Fondation de la Mer avance toutefois que l'espace maritime français, le 2^{ème} au niveau mondial, générerait l'équivalent de **14 % de notre PIB**, soit près de **270 milliards d'euros par an**².

Le secteur de la mer pèserait ainsi près de trois fois plus que le secteur automobile et plus de cinq fois plus que le secteur aéronautique.

En 2019, le secteur maritime et fluvial employait près de **471 000 salariés, hors personnels militaires, dans plus de 58 000 structures**.

Le **tourisme** reste incontestablement l'activité qui génère le plus de valeur ajoutée. Un **potentiel reste encore à exploiter**, notamment via le soutien des secteurs d'avenir (biotechnologies, énergies renouvelables, etc.) ou l'accompagnement de la transformation des activités « historiques » (ports, construction navale, filière pêche, etc.). Cependant, les **prévisions d'ensemble sont optimistes**. En 2020, hors tourisme, **123 000 embauches** ont ainsi été enregistrées au sein de la filière mer.

TOP 3 DE L'EMPLOI SALARIÉ DE LA FILIÈRE MARITIME (HORS TOURISME) EN 2019

- 41 %** Services portuaires et nautiques
- 19 %** Travaux en mer
- 18 %** Construction et maintenance navale

TOP 3 DES EMBAUCHES MARITIMES (HORS TOURISME) EN 2020

- 56 %** Services portuaires et nautiques
- 21 %** Pêches et cultures marines
- 6 %** Transformation des produits de la mer

Source : Acooss/Urssaf - DPAE hors intérim, Acooss/Urssaf, MSA, année 2020.

² « La maritimisation de l'économie française », Boston Consulting Group – Fondation de la mer, février 2017

Une diversité de métiers, sur terre comme sur mer

Aujourd'hui, le périmètre d'emplois considérés comme maritimes et littoraux recouvre **plus de 900 métiers répartis dans dix familles d'activités** :

hôtellerie-restauration, activités et loisirs littoraux, construction et maintenance navale et nautique, services portuaires et nautiques, transformation des produits de la mer, pêches et cultures marines, R&D et ingénierie maritime, personnel embarqué, défense et administrations maritimes, travaux en mer.

Ces dix familles d'activités peuvent être schématiquement présentées en trois groupes : les activités maritimes en mer, les activités maritimes sur terre, les services liés à la mer, avec d'une part des **métiers « traditionnels » effectués en mer et sur terre**, et d'autre part de **nouveaux métiers liés à l'innovation et aux nouvelles technologies** :

- **les activités maritimes en mer** regroupent les métiers liés aux pêches et aux cultures marines (aquaculture, ingénierie en agriculture et environnement naturel, équipage de la pêche), le personnel embarqué (équipage et encadrement

de la navigation maritime) et les travaux en mer (activités *oil & gas*, offshore, aménagement portuaire, énergies marines renouvelables) ;

- **les activités maritimes sur terre** regroupent les métiers liés aux services portuaires et nautiques (manutention, réparation, installation et maintenance...), la défense et les administrations maritimes (sécurité civile et secours), la construction et la maintenance navale et nautique (soudage, chaudronnerie, mécanique...), la R&D et ingénierie maritime (recherche, ingénierie et études) et la transformation des produits de la mer ;
- enfin, **les services liés à la mer** regroupent les métiers de l'hôtellerie-restauration balnéaire (métiers de la thalasso, restauration côtière...) et les activités et loisirs littoraux (animation d'activités culturelles, sportives et environnementales, activités commerciales d'équipements balnéaires...).

De forts besoins en recrutement

En 2020, plus de **207 000 offres d'emploi**

« Mer » ont été diffusées dans la filière maritime.

Les entreprises recrutent principalement sur le littoral mais la répartition de ces emplois peut varier selon le contexte économique local (présence d'un port de pêche, d'un chantier naval, d'un port militaire...).

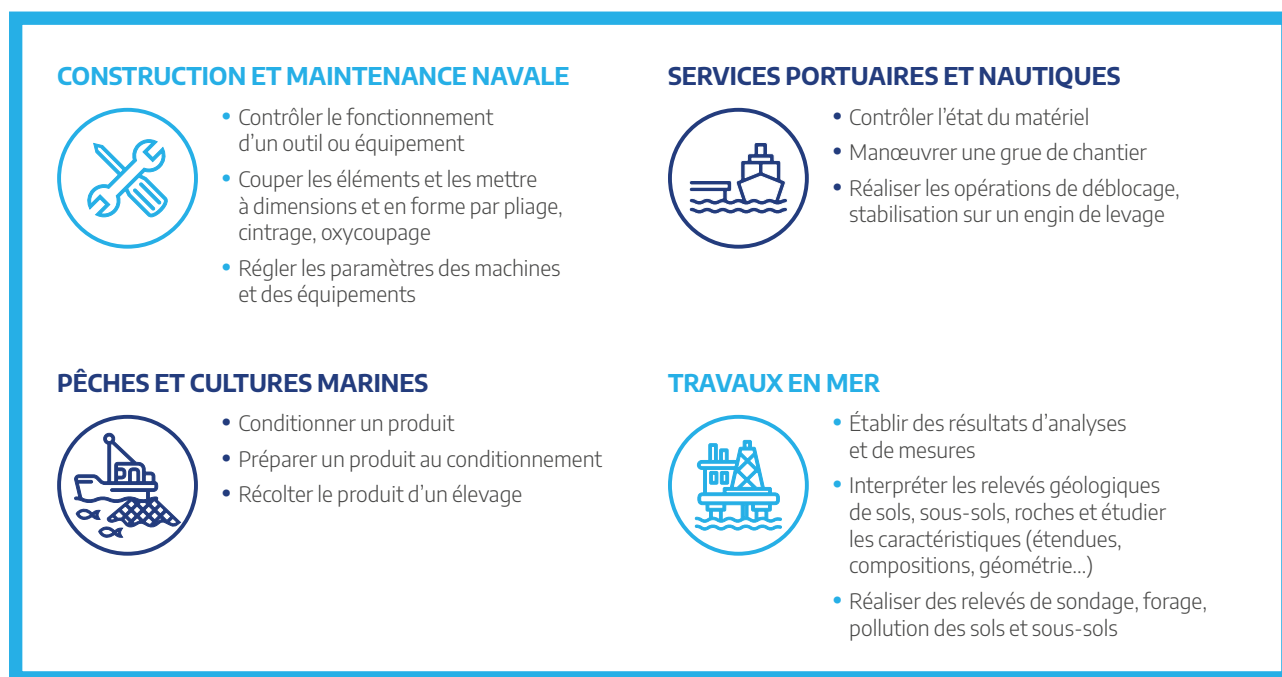
Par ailleurs, la chaîne de valeur de l'économie maritime permet de constater que les métiers liés au maritime existent également à l'intérieur des terres (fonctions supports et industries).

TOP 10 DES MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES ENTREPRISES

- Soudage manuel
- Maintenance électrique
- Chaudronnerie-tôlerie
- Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
- Maintenance mécanique industrielle
- Réalisation et montage en tuyauterie
- Réalisation - Installation d'ossatures bois
- Peinture industrielle
- Conduite de grue
- Poissonnerie

En termes de **métiers** et de **compétences recherchées**, les besoins sont **variés** (voir ci-après quelques exemples) et l'enjeu est autant d'attirer les demandeurs d'emploi vers ces métiers que de les former à les exercer, et, enfin, de les garder au sein des structures d'emplois maritimes.

Les trois compétences les plus recherchées en 2020 pour quatre familles de métiers de la filière maritime

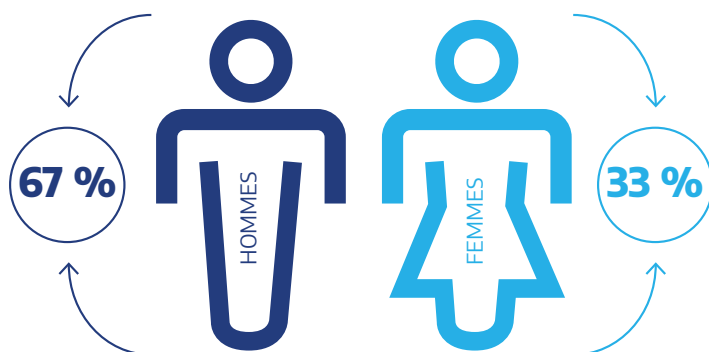


Source : Statistiques mensuelles du marché du travail, Pôle emploi

En 2020, **203 000 demandeurs d'emploi** recherchaient un métier dans la filière maritime.

Si certains métiers maritimes nécessitent une formation spécifique, d'autres métiers nécessitent simplement d'adapter et de **transférer des compétences existantes au contexte marin**, et la transition peut être rapide (en passant des certificats de sécurité, par exemple, ou en testant une immersion professionnelle au sein d'une entreprise marine).

Les **formations** aux métiers de la mer et du littoral concernent ainsi toutes les filières, de la formation initiale à la formation professionnelle continue, toutes les qualifications du CAP à l'ingénieur et tous les secteurs économiques. En 2020, près de **65 700 entrées** en formation de demandeurs d'emploi ont été comptabilisées, dont près de 35 800 ont été financées par Pôle emploi.



LE PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI.

- 17%** Jeunes (moins de 25 ans)
- 21%** Seniors (50 ans ou plus)
- 44%** Inscrits depuis un an ou plus
- 32%** En activité réduite (catégories B, C)



LA SEMAINE DE L'EMPLOI MARITIME

Compte tenu des perspectives fortes et du potentiel de développement que revêt l'économie bleue, la mobilisation des acteurs publics comme privés est la clé.

Dans ce cadre, **la Semaine de l'Emploi Maritime est devenue, depuis les décisions du Comité interministériel de la mer (CIMER) du 15 novembre 2018, une des actions maritimes prioritaires de l'État au titre de l'attractivité des métiers.**

Cette **démarche interrégionale**, qui concerne l'ensemble des régions et collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer, est nécessairement **partenariale** puisqu'elle est doit être adaptée aux spécificités de chacun de ces territoires et **agir à la fois sur l'orientation, la formation et l'emploi.**

Ainsi, cette démarche vise à :

- favoriser les transitions professionnelles vers les emplois maritimes (informer sur les métiers, orienter vers les bonnes formations, faciliter la mise en relation...);

- développer les relations avec les entreprises du maritime et répondre à leurs besoins en recrutement ;
- contribuer à l'attractivité des territoires littoraux et accompagner la création d'activité ;
- mobiliser un écosystème de partenaires publics pour accompagner les parcours professionnels.

La Semaine de l'Emploi Maritime, qui est la plus grande manifestation sur l'emploi maritime en France, marque le temps fort de cette démarche.

Cette opération, dont la 1^{re} édition s'est déroulée en Bretagne en 2016, **prend chaque année de plus en plus d'ampleur** puisqu'elle réunira cette année 16 régions. Elle reçoit le soutien de l'État et des collectivités, des entreprises du secteur « Mer » et de l'ensemble des partenaires de Pôle emploi pour la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des jeunes.

SUR LE PLAN NATIONAL, ELLE EST SOUTENUE ET ORGANISÉE EN COLLABORATION AVEC :

- | | |
|--|--|
| → le Secrétariat général de la Mer | → France Filière Pêche |
| → le Cluster Maritime Français | → la Fédération des industries nautiques |
| → l'AFPA | → le GICAN |
| → l'APEC | → la Marine nationale |
| → le Campus des Industries Navales (CINAV) | → Naval Group |
| → l'École nationale de voile et des sports nautiques | → l'École nationale supérieure maritime |
| → le Cnam Itip | → Centre Européen de Formation Continue Maritime (CEFCM) |
| → Workinblue | → La Touline |
| → Le Marin | → L'Institut français de la mer |
| → EVOLEN | → Clicandsea |



LA SEMAINE DE L'EMPLOI MARITIME 2021 ET LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS À CETTE OCCASION...

La **5^{ème} édition** de la Semaine de l'Emploi Maritime aura lieu **du 29 mars au 2 avril**, dans 16 régions de France, en métropole comme en Outre-Mer.

Cette **mobilisation exceptionnelle et simultanée** de tous les acteurs de l'économie bleue vise à accompagner les entreprises dans le recrutement et orienter les demandeurs d'emploi vers l'emploi maritime.

Pendant la Semaine de l'Emploi Maritime, **plus de 200 événements et animations seront organisés, en digital et en physique**, dans le strict respect des mesures sanitaires prescrites par les pouvoirs publics : visites d'entreprises ou de chantiers, jobs dating, découverte des métiers et des formations...

LES TERRITOIRES MOBILISÉS :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| → Bourgogne-Franche-Comté | → Martinique |
| → Bretagne | → Mayotte |
| → Centre-Val de Loire | → Normandie |
| → Corse | → Nouvelle-Aquitaine |
| → Guadeloupe | → Occitanie |
| → Guyane | → Pays de la Loire |
| → Hauts-de-France | → Provence-Alpes-Côte d'Azur |
| → Île-de-France | → La Réunion |

À titre d'exemples :

- En Normandie, l'agence Pôle emploi de Louviers propose les 29 et 30 mars une visite d'un chantier naval associatif pour découvrir le domaine de la charpente marine tandis que l'agence Pôle emploi de Bayeux organise le 30 mars une découverte du chantier naval Digne & Françoise à Port-en-Bessin pour y découvrir les métiers et les opportunités d'emploi.
- En Provence-Alpes-Côte d'Azur, une visite de fermes aquacoles est organisée le 30 mars et une découverte des métiers de la réparation navale aura lieu le 2 avril sur le grand port maritime de Marseille.
- En Pays de la Loire, l'agence Pôle emploi Chalans organise le 29 mars des sessions de recrutement dans la filière ostréicole via la méthode de recrutement par simulation.
- En Bretagne, l'agence Pôle emploi d'Auray organise le 2 avril un recrutement via la méthode de recrutement par simulation pour la conserverie de poissons de Quiberon afin de préparer l'ouverture de la saison de la sardine.
- En Occitanie, au sein de l'agence Pôle emploi de Sète, les représentants du Lycée de la Mer Paul Bousquet présentent, le 31 mars, leurs formations en continue (pêche, certificat matelot de pont, mécanicien, recyclages...) et le 2 avril, la Marine nationale y présente ses métiers, ses recrutements et les possibilités de carrière.



... LA SEMAINE DE L'EMPLOI MARITIME 2021 ET LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS À CETTE OCCASION

Tous ces événements s'inscrivent dans **l'opération #TousMobilisés**, initiée par Pôle emploi en novembre 2020 afin de faire connaître aux demandeurs d'emploi les métiers ou secteurs en tension et de renforcer leur attractivité pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre des entreprises.

En complément de ces actions en région, élaborées dans chaque territoire avec les partenaires et les professionnels du maritime, **des actions nationales** communes viennent compléter le dispositif :

- **Un site internet** dédié pour trouver les événements en région, les métiers, les formations et les offres d'emploi disponibles : www.semaine-emploi-maritime.fr ;

- **Une e-semaine** de l'emploi maritime avec, tous les jours, des conférences et des tables rondes virtuelles en accès libre, en présence d'invités tels que Annick Girardin, ministre de la Mer, Denis Robin, secrétaire général de la Mer et Frédéric Moncany de Saint-Aignan, président du Cluster Maritime Français. Autant d'opportunités pour mieux connaître les métiers de demain, les formations aux métiers de la mer, les dispositifs d'aide à l'emploi et à la formation, les secteurs qui recrutent et l'actualité de la mer ;
- **Une web-série** « Les passionnés de la mer » sur la chaîne YouTube de Pôle emploi pour en apprendre plus sur les métiers de la mer avec la participation de youtubeurs d'Occitanie, des Haut-de-France et de Corse ;
- Une étude statistique sur la filière maritime et fluviale en France.



